



Ville de **Pirae**
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 060 / 2018 DU 17.12.2018

Modifiant la délibération n°063/2017 du 28 juin 2017 portant approbation du prix de vente des composteurs et autorisant leur vente.

Date de convocation : 10 décembre 2018	L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH.							
Date d'affichage : 10 décembre 2018								
Date d'affichage du compte-rendu: 18 DEC. 2018								
Date d'affichage de la présente délibération : 21 DEC. 2018								
Résultats des votes :	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.							
VOTANTS	31	Madame Yvette LICHTLE et Monsieur Heimana TAURAA ont été désignés pour remplir cette fonction.						
POUR	31							
CONTRE	00							
ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité		<table border="1"><tr><td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr><tr><td>PRESENTS</td><td>22</td></tr><tr><td>PROCURATION</td><td>09</td></tr></table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	09
ELUS EN EXERCICE	33							
PRESENTS	22							
PROCURATION	09							

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM		X	Maire SVARC
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN		X	Lorraine HUNTER
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU		X	Heimana TAURAA
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Miriama MACE
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Turere FOLIAKI
M. Christophe TEAO	X		
Mme Riveta URAHUTIA		X	Kapo MOU KAM TSE
M. Milton PARAUE		X	Rosana TEHOIRI
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	9 procurations

DELIBERATION N° 060/2018 DU 17.12.2018

Modifiant la délibération n°063/2017 du 28 juin 2017 portant approbation du prix de vente des composteurs individuels et autorisant leur vente.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 19/2016 du 16 septembre 2016 de Fenua Ma fixant les prix de composteurs individuels ;
- VU la délibération n° 40/2017 du 18 mai 2017 approuvant le projet de « déploiement de composteurs individuels » ;
- VU la délibération n°063/2017 du 28 juin 2017 portant approbation du prix de vente des composteurs individuels et autorisant leur vente ;
- VU l'avis favorable de la commission du cadre de vie en date du 04 décembre 2018.
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Exposé des motifs :

En 2017, la commune de Pirae a mis en place un projet pilote de déploiement de composteurs individuels chez des particuliers dans les quartiers prioritaires (via associations de quartiers), dans les établissements scolaires, les établissements publics volontaires et chez des usagers ne se trouvant pas dans des quartiers prioritaires.

L'objectif de cette opération est de diminuer les volumes de déchets collectés dans les bacs gris tout en produisant du compost issu de la transformation/valorisation des déchets de cuisine et des déchets verts. L'objectif final étant la diminution des coûts de collecte et de traitement portés par la commune (ces déchets partant au CET¹ de Paihoro).

186 nouveaux usagers vont être dotés pour cette fin d'année 2018 d'un composteur individuel.

Il est prévu que cette opération soit renouvelée toutes les années.

La présente délibération vise à supprimer la liste des bénéficiaires afin de pouvoir renouveler l'opération sur les années à venir et ainsi, d'autoriser le maire à procéder à la vente des composteurs auprès des usagers de Pirae.

Après en avoir délibéré en sa séance du 17.12.2018.

¹ Centre d'Enfouissement Technique

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le troisième alinéa de l'article 1^{er} de la délibération n°063/2017 du 28 juin 2017 susvisé est remplacé de la manière suivante :

Au lieu de lire :

« Seuls des usagers de Pirae peuvent être bénéficiaires de ce dispositif. Le nom des soixante-dix bénéficiaires est précisé dans l'annexe ci-jointe ».

Lire :

« Seuls des usagers de Pirae peuvent être bénéficiaires de ce dispositif ».

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Directeur général des services et le chef du service cadre de vie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le maire empêché,



Mme Yvette LICHTLE
1^{er} adjoint au maire



Le 1^{er} Adjoint,



Mme Yvette LICHTLE



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: jeudi 20 décembre 2018 15:53
À: tedetis@s2low.org; Marania TINORUA; backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF9872-200013746-20181221-1219.xml; 987-200013746-20181217-DELIB_060_2018-DE-1-2_1220.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Polynésie Française - SAIDV-Subdivision administrative des îles du Vent _ Arr n°2

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-12-21

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE PIRAE

N° de SIREN: 200013746

Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB_060_2018

Objet acte: Modifiant la délibération n°063/2017 du 28 juin 2017 portant approbation du prix de vente des composteurs et autorisant leur vente.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.10-Divers

Identifiant Acte: 987-200013746-20181217-DELIB_060_2018-DE
